Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 16

Artikel: Le ravitaillement en vivres

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le ravitaillement en vivres

par le capitaine Buxcel, Q. M.

Un commandement, à quelque échelon qu'on le considère, a toujours la préoccupation de maintenir à son maximum la puissance de combat de troupes qu'il a sous ses ordres. Des problèmes d'entretien, en liaison étroite avec ses intentions de bataille ou de combat, dont la solution lui est imposée, l'un des plus importants est celui de l'alimentation.

Dans un article précédent, M. le Major E.-M. G. Secretan a exposé l'organisation et le fonctionnement des services derrière le front et a esquissé la marche du ravitaillement en vivres dans le cadre général de ces services.

Nous nous proposons d'étudier ici le ravitaillement en vivres au double point de vue de sa technique et de son emploi. Pour bien saisir la situation de ce service, comme de tous les autres d'ailleurs, il est utile de distinguer ces deux éléments:

1. La technique, c'est-à-dire l'ensemble des règles et procédés utilisés pour assurer l'exécution des tâches ordonnées par le commandement;

2. L'emploi, soit les tâches particulières fixées à ce service par le commandement, avec des particularités de temps, de terrain, de durée, en vue d'une opération déterminée.

Organes et moyens.

Le ravitaillement est assuré par divers organes que l'on peut différencier comme suit:

1. *Organes de direction,* dans les unités d'armée et la brigade d'infanterie, comprenant:

a) des chefs de service: les Commissaires des guerres de Div. ou de Br.,

b) des adjoints: les officiers du commissariat;

2. *Organes d'exécution* répartis en deux catégories:

a) les troupes des services (fournisseurs), soit les Gr. ou Cp. subs., les Cp. boul., les dépôts de bétail;

b) les organes des corps de troupes (consommateurs), qui vont des consommateurs aux fournisseurs et vice-versa, dans une zone allant de la place de ravitaillement à l'unité et à la ligne de feu.

C'est à cette zone que nous limitons cette courte étude.

Le corps de troupes possède un organe de transport, le train de ravitaillement, chargé d'assurer quotidiennement ces deux opérations: le ravitaillement et la distribution.

La composition du train de ravitaillement diffère suivant que le corps de troupes envisagé appartient à l'infanterie, la cavalerie, à des troupes de campagne ou de montagne, etc.

Dans un bataillon d'infanterie de montagne, par exemple, il comprend:

4 fourgons et 23 bêtes de somme, 1 fourgon pour la ration de réserve d'avoine. Ce dernier peut être joint au train de cuisines.

Ce train de ravitaillement a une capacité de chargement de 1000 à 2000 kg pour les fourgons, de 1600 kg pour les bêtes de somme. Les besoins, estimés à 2 kg par homme et 5 kg par cheval, totalisent pour ce bataillon 2094 kg de vivres et 810 kg d'avoine, soit environ 2900 kg. La saison, le genre d'opération, l'état des ressources locales peuvent faire varier cette évaluation.

Cette combinaison de fourgons et bêtes de somme permet, en montagne, une meilleure utilisation des voies de communication. L'action de ce train peut être prolongée ou doublée par des téléfériques, quand il s'agit d'atteindre des troupes stationnées en des points élevés et éloignés des voies carrossables, ou par des porteurs.

La répartition des organes du ravitaillement correspond à l'échelonnement en profondeur sur lequel est basé son fonctionnement. Les vivres sont acheminés vers le front suivant un itinéraire jalonné de points de contact. A chacun de ces points s'effectue un double travail qui, dans la zone qui nous intéresse, comprend:

1. La réception des denrées de l'échelon précédent,

2. leur mise à la disposition de la troupe.

La réception des denrées a lieu sur les *places de ravitaillement.* C'est là que se rejoignent fournisseurs et consommateurs, que finit en général le rôle des troupes des services, en l'espèce la Cp. subs., que commence celui des moyens organiques des troupes: les trains de ravitaillement. C'est le ravitaillement proprement dit, opération par laquelle le corps de troupes (ou unité indépendante), bataillon, régiment ou brigade, complète son approvisionnement par des apports venus d'un échelon extérieur. La place de ravitaillement est un chantier temporaire, dont l'établissement est minutieusement ordonné. La discipline doit y régner comme dans le rang. Elle a un chef, le plus souvent un quartier-maître de régiment, qui fixe: la succession des groupes de marchandises et leur emplacement, les mesures de police, les précautions à prendre pour dérober les installations aux vues aériennes. Il prévoit également les mesures de sûreté, indispensables surtout si l'on est à proximité des premières lignes. La succession des marchandises est établie en tenant compte de l'ordre dans lequel se fait le chargement des fourgons. C'est schématiquement l'avoine, la viande, le fromage, les petits vivres, le pain et la poste.

Les trains de ravitaillement chargés de subsistance sont dirigés vers les *places de distribution,* où les vivres sont mis à la disposition des unités: à leur stationnement même ou à celui de leur train de cuisines, suivant les circonstances.

C'est à l'unité qu'incombe le soin de répartir aux sections et groupes les vivres préparés ou non préparés. Pour la cuisson, elle dispose, dans les troupes de campagne, d'une cuisine roulante, dans les troupes de montagne, d'autocuiseurs, à raison de huit par compagnie d'infanterie. Le train de cuisines ne transporte que des denrées en préparation ou destinées à être immédiatement préparées. Autocuiseurs ou cuisines roulantes permettent aux troupes d'être alimentées en quantité suffisante et en temps opportun. Ils évitent aux combattants de se mettre en quête d'ustensiles après la marche ou le combat. Toutefois ces moyens, bien que contribuant puissamment à maintenir le moral et la vigueur, ne doivent pas faire oublier que l'homme possède une gamelle et que la cuisson individuelle ou par groupe est imposée par certaines situations et certains terrains. Il est nécessaire d'instruire le combattant là-dessus, et particulièrement le sous-officier, dont la tâche est d'organiser ce travail.

Le train de cuisines est sous les ordres du fourrier de l'unité qui en règle le travail et le déplacement suivant les instructions reçues de son commandant.

Après cette vue d'ensemble que nous avons des organes dont dispose le ravitaillement pour réaliser techniquement sa mission, examinons-en le fonctionnement. La distribution se fait en général dans la soirée. Le train de ravitaillement, ayant remis au train de cuisines la subsistance du lendemain, se rend la même nuit sur la place de ravitaillement pour y être chargé à nouveau de la subsistance du jour suivant, que l'on peut appeler

celle du lendemain ou du surlendemain selon que le ravitaillement a lieu après ou avant 24 heures. Le mode d'action du ravitaillement est dominé par le principe essentiel suivant: la ration absorbée par l'échelon troupe-train de cuisines doit être immédiatement remplacée à l'échelon train de ravitaillement par la ration provenant de la Cp. subs., d'un dépôt de vivres ou d'un établissement d'abatage.

Mieux encore, lorsque la ration du train de ravitaillement est en route pour la distribution aux trains de cuisines, la ration de remplacement doit être en route, ou tout au moins prête à partir de la Cp. subs. vers le train de ravitaillement des corps de troupes.[1]) Les organes intéressés, les quartiers-maîtres, en tenant la main à ce que cette règle soit strictement observée, assurent à la troupe la dotation en subsistance sur laquelle elle doit compter, soit dans des conditions normales:

	Vivres		Avoine	
	Ration journalière	Ration de réserve	Ration journalière	Ration de réserve
1. A la troupe	1	1	1	1
2. Au train de ravitaillement	1	—	1	—
3. Au Gr. ou Cp. subs. et à la place d'échange	2	2	2	2

A l'échelon troupe, la ration journalière est répartie comme suit:

a) Sur l'homme: pain, fromage, ration de réserve, éventuellement une subsistance intermédiaire;

b) Au tr. cuis.: la viande et les légumes.

C'est dans ce compartiment allant de la ligne de feu à la place de ravitaillement que s'exerce l'activité organisatrice des quartiers-maîtres des corps de troupes, voire même des commandants d'unités, assistés de leur fourrier, dans le cadre des ordres reçus des commandants de bataillon ou de régiment. Une part de cette activité concerne la répartition et la mise en œuvre des moyens, l'exploitation des ressources locales. Une autre part, tout aussi importante, est absorbée par le maintien de la liaison entre les échelons du ravitaillement et l'établissement de la situation en vivre à un moment donné.

Bien que dès la place de distribution les organes appartiennent à l'unité, les quartiers-maîtres de bataillon ou de régiment ont encore une mission à remplir dans cette région de l'avant, en particulier celle de parer aux incidents de ravitaillement et aux difficultés que pourrait éprouver une unité quelconque. De plus, leur activité atteignant en dernier lieu l'homme sur la ligne de feu, dont en sens inverse la situation sert de base à leurs conceptions et calculs, il importe qu'ils vivent le combat et soient renseignés sur le développement de l'action.

L'emploi des organes et moyens du ravitaillement.

L'organisation et le fonctionnement des divers organes étant déterminés, il reste à fixer leur emploi, c'est-à-dire leur utilisation au service d'une troupe placée dans des circonstances spéciales. Le principe fondamental est encore l'échelonnement en profondeur. Notre réseau de voies de communication, du simple sentier à la route automobile et à la voie ferrée, en facilite l'application.

Par l'influence que les opérations exercent sur le ravitaillement, et pour éviter que des problèmes relatifs à celui-ci entravent la liberté d'action des combattants, il importe que l'emploi de ce service soit l'affaire du chef: qui mène le combat, commande les services. Le ravitaillement doit posséder comme qualité première la souplesse, afin de s'adapter à de fréquentes et rapides modifications de la situation. Dans la zone où nous venons de nous mouvoir, une foule de questions se posent au commandement. Suivant que l'on est en période de préparation ou engagé, suivant la succession des phases du combat, ce sont principalement:

A l'unité, l'emploi du train des cuisines, l'organisation des corvées, les cheminements à fixer pour atteindre les combattants;

Au corps de troupes, le ravitaillement des détachements d'exploration, de sûreté ou de poursuite, des colonnes de train isolées, la constitution des dépôts à proximité des premières lignes, l'indication des places de ravitaillement et de distribution et les troupes à leur attribuer, la liaison entre le commandant et les instances du ravitaillement; la réunion des trains de cuisines en groupement de bataillon, des trains de ravitaillement en groupement de régiment, en fixant l'itinéraire de progression ou les lieux de stationnement que ces groupements ont à utiliser; la nécessité de laisser au contraire ces moyens organiques à leurs troupes respectives: unité ou bataillon.

La subordination des organes et la part d'initiative qu'on peut leur laisser sont déterminées par les moyens dont ils disposent, le rayon d'action de ces moyens et leur rendement. Par moyens il faut comprendre non seulement ceux destinés spécialement au ravitaillement, mais encore ceux de liaison et de communication. Tout échelon doit prévoir:

1. Les moyens des subordonnés et leur capacité de rendement; 2. Les moyens à sa disposition et leur capacité à suppléer, à compléter les précédents; 3. Les moyens manquants à obtenir de l'échelon supérieur.

Telles sont, brièvement indiquées, quelques-unes des considérations sur lesquelles se fonde l'activité de cet important service.

[1]) Cela n'exclut pas que chaque échelon doit faire son possible pour remplacer par l'exploitation locale la ration manquante.

Petites nouvelles

La revue italienne « Universo » donne de nouveaux détails sur le projecteur anglais Savage dont nous avons parlé déjà à deux reprises.

On sait que cet appareil inscrit dans le ciel un rectangle divisé lui-même en un certain nombre de carrés (neuf), et qu'il permet de calculer rapidement la position, l'altitude et la vitesse de l'avion encadré par cette figure lumineuse.

Aux avantages déjà connus de cet appareil, il faut ajouter qu'utilisé simultanément avec un appareil de repérage par le son, il permet de situer immédiatement l'avion assaillant, sans perdre un temps précieux en tentatives inutiles.

En effet, le repérage par le son permet de fixer la position de l'avion à 5 degrés près, alors que la diagonale de l'appareil Savage couvre 28 degrés.

Enfin, l'appareil peut être utilisé pour l'éclairage nocturne des aérodromes et la défense contre avions des navires de guerre.

* * *

Sur sa demande, le Conseil fédéral a relevé de ses fonctions le commandant de la deuxième brigade d'artillerie le colonel d'artillerie Frédéric Iselin, à Genève, et l'a remercié pour les services rendus. Le colonel d'artillerie Ernest Dubi, de Gerlafingen, jusqu'ici commandant de la brigade d'artillerie 3, a été nommé commandant de la brigade d'artillerie 2. Le colonel Ernest Burgunder, de Berne, jusqu'ici à disposition, a été nommé commandant de la 3e brigade d'artillerie. Le major des troupes sanitaires Raoul Jent, de Berne, actuellement attaché au régiment d'infanterie de montagne 19, a été nommé commandant du détachement des transports sanitaires 4.

* * *